

Programme détaillé de la formation – FCO Taxi (Renouvellement 5 ans)

Mise à jour le 07/08/2025

Organisme de formation : La Bonne Voie
Adresse : 18 Rue Sylvain Girerd, 42160 Bonson
SIRET : 94161363000016

Public visé

Chauffeurs de taxi en activité devant renouveler leur carte professionnelle.

Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle Taxi en cours de validité.

Objectif général

Actualiser et approfondir les connaissances réglementaires, professionnelles, techniques et de sécurité nécessaires à l'exercice de la profession de conducteur de taxi, conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 11 août 2017).

Programme et objectifs opérationnels

Jour 1 – Droit du transport public particulier de personnes, Réglementation spécifique à l'activité taxi (7h)

Module A – Droit du transport public particulier de personnes (3h30)

Objectifs opérationnels :

- Identifier les principales obligations légales liées à l'activité de taxi.
- Expliquer les conditions d'accès à la profession et les obligations de formation.
- Décrire les obligations relatives aux véhicules et à leur utilisation.
- Citer les organismes administratifs et juridictions compétentes.
- Identifier les assurances obligatoires et leurs conséquences en cas de défaut d'assurance.

- Expliquer la prise en charge des personnes à mobilité réduite.
- Différencier les services de transport occasionnel, à la demande et le covoiturage.
- Décrire les obligations relatives aux équipements obligatoires, au terminal de paiement et à la tarification taxi.

Modalités d'évaluation : QCM de validation des connaissances réglementaires.

Module B – Réglementation spécifique à l'activité taxi (3h30)

Objectifs opérationnels :

- Approfondir les connaissances sur les spécificités réglementaires locales.
- Comprendre les droits et devoirs relatifs aux ADS (autorisations de stationnement).
- Maîtriser la tarification préfectorale, les modalités de prise en charge et la répartition des courses.
- Connaître les obligations d'affichage, de comportement professionnel et de sécurité.

Modalités d'évaluation : QCM et mise en situation.

Jour 2 – Sécurité routière, Langue vivante étrangère : Anglais Professionnel OU Gestion et Développement commercial numérique OU Prévention et Secours Civiques (7h)

Module C – Sécurité routière (3h30)

Objectifs opérationnels :

- Expliquer les risques liés à l'alcool, stupéfiants, fatigue et stress.
- Décrire les principes de la conduite rationnelle et écoresponsable.
- Appliquer les règles de sécurité liées à l'usage du téléphone et des équipements embarqués.
- Identifier les règles d'entretien des véhicules et les conduites à tenir en cas d'accident.
- Connaître la réglementation relative au permis de conduire et aux sanctions en cas d'infraction.

Modalités d'évaluation : Étude de cas et QCM de validation des acquis en sécurité routière.

Module E – Gestion et développement commercial / Numérique (3h30)

Objectifs opérationnels :

- Utiliser les outils numériques (applications de réservation, GPS, systèmes de facturation).
- Gérer la relation client : prise de rendez-vous, édition de devis, facturation, suivi de course.
- Optimiser l'organisation de son activité et développer une image professionnelle.

Modalités d'évaluation : QCM et exercices pratiques (prise de rendez-vous, facturation, etc.).

Module F – Prévention et secours civiques (PSC1) – version adaptée (3h30)

Objectifs opérationnels :

- Identifier les principales situations d'urgence rencontrées dans le cadre de l'activité taxi.
- Acquérir les bons réflexes en cas de malaise, accident, blessure ou situation critique.
- Être capable de sécuriser la zone, d'alerter les secours et de pratiquer les gestes adaptés.

Modalités d'évaluation : Mises en situation pratiques et auto-évaluation.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en présentiel (exposés et échanges interactifs)
- Études de cas pratiques
- Mises en situation
- Évaluations formatives par QCM et études de cas

Moyens pédagogiques

- Salle équipée d'un écran et d'un support multimédia
- Supports papier remis aux stagiaires
- Véhicule pour mises en situation pratiques
- Exercices pratiques et QCM de validation

Modalités de validation et délivrance des attestations

Validation des acquis par QCM et mises en situation pratique. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant, permettant la prolongation de la carte professionnelle de 5 ans.

Modalités d'accès

L'accès à la formation se fait sur inscription via un formulaire complété, accompagné des justificatifs demandés (notamment une copie de la carte professionnelle en cours de validité). L'admission est conditionnée au respect des prérequis et à la disponibilité des places.

Accès en voiture parking à disposition

Arrêt de bus : Gare de Bonson

Gare : Gare de Bonson



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h à 14h-17h

Pour toute question supplémentaire vous pouvez contacter le 0477551912

Délais d'accès

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 7 jours ouvrés avant le début de la session. Dans certains cas spécifiques, un délai plus court peut être envisagé sous réserve de disponibilité.

En cas de financement via un OPCO, CPF ou Pôle emploi, ce délai peut varier selon les modalités de validation du financeur.

Pour les formations sur demande, un devis personnalisé est établi sous 48h et une date est proposée sous 30 jours.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'adaptation des moyens de la formation (supports, modalités pédagogiques, rythme), les stagiaires sont invités à contacter notre référente handicap :

Monsieur David BRUYAS – 04 77 55 19 12 – contact@labonnevoie.com

Une analyse individualisée des besoins sera réalisée afin de mettre en place les adaptations nécessaires ou d'orienter le stagiaire vers un partenaire spécialisé.